

LA PACTOISE n°140

DATE DE PARUTION **SEPTEMBRE 2019**

**A l'école,
c'était
la reprise !!!
Les enfants
étaient
heureux
de retrouver
les copines
et les copains.**



**C'est à nouveau sous la
direction de
Dephine BERTHIER,
enseignante de la classe
maternelle, que les enfants
ont repris le chemin de
l'école. C'est au total
73 enfants, qui fréquentent**

**l'école primaire, dont 22 répartis en classe maternelle, 26 en CP CE1 –CE2 dans la
classe de Eva CHRABASZCZ et de Sophie DESMARCHELIER,
et 25 en CM1 CM2 dans la classe de Marie MARCONNET.**

Très bonne année scolaire à tous.

SUITE DE L'ARTICLE « YANIS »

On gardera de lui le souvenir de sa gourmandise, surtout les grosses glaces des vacances avec papy et mamie, son rire avec ses fous rires et sa gentillesse. Il est parti si brutalement en cette soirée du 1er JUILLET.

Yanis on pensera toujours à toi et on te laisse rejoindre ta mamie Simone et tous ceux qui t'ont précédé.

Fanélie et Roland remercient toutes les personnes qui ont généreusement fait un don et aussi les nombreuses personnes qui sont venues les soutenir lors de la cérémonie de l'inhumation.

La Pactoise adresse à toute sa famille ses bien sincères condoléances



Ils se sont dit « oui »,

Samedi 8 juin , Madame le Maire, recevait le traditionnel « oui » de Pascal DESPIERRE et de Joëlle VERHEGGE, domiciliés route de Sonnay.

Pascal bien connu des Pactois puisqu'il est le fils de Robert, mais aussi, joueur et président de l'ancien club de foot, et qu'il a été pendant quelques années conseiller municipal et adjoint .

C'est en présence des familles, que les jeunes mariés se sont rendus à la salle des fêtes pour fêter comme il se doit cette union.



La Pactoise leur adresse tous ses vœux de bonheur ...

Nouveaux horaires à la bibliothèque au 01/09/2019

La bibliothèque est à présent (depuis le 01/09/2019)

*fermée le Vendredi mais ouverte le **MERCREDI DE 15 à 18 HEURES***

Horaires : Mardi de 14 à 18 heures

Mercredi de 15 à 18 heures

Samedi de 9 à 11 heures 30

APPEL AUX BENEVOLES, les personnes qui souhaitent venir étoffer le groupe des bénévoles à la bibliothèques sont les bienvenues ...

Renseignements en mairie ou à la bibliothèque...

HORAIRES A L'AGENCE POSTALE ÇA CHANGE :



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

DEPUIS LE PREMIER JUILLET 2019,

L'agence postale est à présent :

fermée le 1er samedi de chaque mois :

5 octobre, 2 novembre, 7 décembre

Et sera ouverte: Le premier mercredi de chaque mois :

2 octobre, 6 novembre, 4 décembre etc ...

En cas d'urgence LA POSTE DE BEAUREPAIRE, ouverte le samedi matin, et le mercredi toute la journée

Ou l'agence postale de BELLEGARDE POUSSIEU ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 heures



OUVERTURE D'UN POINT NUMÉRIQUE

« Démarches administratives »

Modernité oblige, les nouveaux locaux à l'intérieur de la bibliothèque ont intégré l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public. L'achat d'un équipement informatique a été aidé par l'état, et permettra en la présence de l'animatrice « Cécile » de vous rendre sur la plateforme du service public, pour vos déclarations d'impôts, demandes de carte grise, carte identité, passeport, permis de conduire etc ...

Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures
et samedi matin de 9 à 11 heures 30

LA TAXE D'HABITATION

Le calendrier de la réforme de la taxe d'habitation se précise.

La suppression totale de cet impôt local sur les résidences principales interviendra en 2023 pour tous les contribuables.

Les ministres l'ont confirmé : la taxe d'habitation disparaîtra sur trois années pour les 20 % des français les plus aisés. Les 80% de ménages les plus modestes, eux, n'auront plus à payer dès l'année prochaine.

LA FIBRE , c'est pour quand ?????

Certains Pactois nous ont fait part de la lenteur de leur connexion internet. Les usages numériques quotidiens nécessitent de plus en plus de débit que les technologies ADSL (réseau cuivre) et satellite ne permettent plus de satisfaire. Pour répondre aux attentes des particuliers, seule la technologie de la fibre optique couvre tous les besoins proportionnels à l'accroissement des usages.

Suite à l'installation de la fibre (grande rue) par un financement du Conseil Départemental, à présent c'est la société ISERE FIBRE qui est chargée de la concession du réseau. Une fois le réseau ouvert aux fournisseurs d'accès internet, il suffira que chaque particulier contacte un opérateur présent sur le réseau pour bénéficier d'un abonnement à la fibre.

La commune sera concernée par une couverture au 1er trimestre 2020

Les ruchers à déclarer

Déclaration annuelle de ruches : du 1er / 09 au 31/12

La déclaration de ruche est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche obtenue.

**Elle participe à : la gestion sanitaire des colonies,
À la connaissance de l'évolution du cheptel apicole
À la mobilisation d'aides européennes pour la filière
apicole française.**



**La déclaration doit être réalisée chaque année,
pour les ruches, ruchettes, ou ruchettes de
fécondation.**

**Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place
sur le site :**

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin tel 01 49 55 82 22

La gymnastique ASTA

ASSOCIATION SPORTIVE DES TOUJOURS ACTIFS

**Les cours sur la commune de PACT doivent reprendre
Chaque mardi de 14 h30 à 15 h 30.**

**N'hésitez plus ! Venez à un cours et vous y reviendrez par plaisir. Tous les cours,
d'une durée d'une heure chacun, sont animés par des éducateurs sportifs
diplômés.**

PARTICIPEZ AU DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE A LYON AFRICA 2020

Une parade chorégraphique unique en EUROPE, qui réunit des participants amateurs de 10 à 99 ans, encadrés par des artistes professionnels sous la direction de chorégraphes.

Défilé 13 septembre 2020- renseignements et inscriptions :

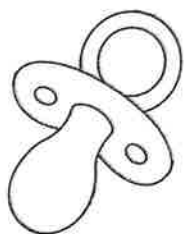
biennale@jaspir.com ou 04 74 79 51 67

Inscriptions déjà possibles sur www.jaspir.com

LA SEMAINE BLEUE
Semaine nationale des retraités et personnes âgées
Du 8 au 10 octobre 2019 au foyer Laurent BOUVIER
À SALAISE SUR SANNE
Organisation du CCAS de Salaise Sur Sanne

De nombreuses animations, expositions, échanges,
Déambulation en costumes, lectures de poésies, atelier d'écriture, présentation
de l'utilisation du smartphone etc...

Programme complet à retirer en mairie de PACT



BOURSE SOLIDAIRE

Samedi 28 septembre 2019

De 9 à 13 heures

Au pôle petite enfance de Beaurepaire

Vêtements, jouets et puériculture

pour les 0 - 6 ans

Sur réservation tel 04 74 79 77 97



**RENCONTRES INTERNATIONALES DU CINÉMA
A BEAUREPAIRE**

Organisées par la Communauté de Communes
Entre Bièvre et Rhône

Du 17 au 20 octobre 2019

31ème édition

Cinéma l'oron à BEAUREPAIRE

Inscriptions sur la liste électorale

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.

Pour les prochaines élections municipales, (mars 2020)
il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).


LA PACTOISE SUITE
N° 140
Septembre 2019

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Localisée à Villefontaine, l'association « les bouchons de l'espoir » existe depuis le 7 février 2005. Mais sont collectés les bouchons (d'eau , sodas, alimentaire, hygiène, détergents ..) depuis 2000, dans de nombreux points de collectes présents sur le nord Isère.

Les bouchons collectés sont revendus à une entreprise de recyclage qui les transforme en granulés et les conditionne pour des usines de plasturgie.

Les sommes ainsi obtenues permettent de financer différents projets afin d'aider des enfants, adolescents ou adultes en difficultés et souffrant de divers handicaps.

*ALORS PENSEZ A EUX, et mettez de côté vos petits bouchons !
Ce sont de petits gestes qui font beaucoup.*

*Sur PACT à l'initiative
d' Alain PERDOUX,
(Conseiller Municipal)
Tél. 06 12 68 74 93*

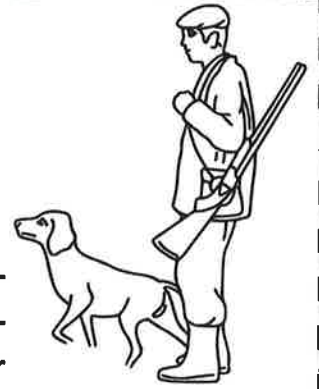
*Les bouchons peuvent être
déposés à l'agence Postale.,
à la marie ou au Café.*

*Un site internet :
www.lesbouchonsdel'espoir.fr*





La société de Chasse communiqué : AVEZ-VOUS REMARQUÉ CE JOLI CHAMP DE FLEURS ENTRE PACT ET TOURDAN ?



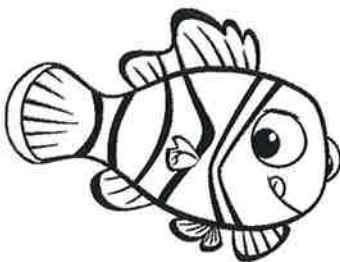
En 2006, la PAC (Politique Agricole Commune) contraint les agriculteurs à laisser 10% de leurs parcelles en gel, c'est-à-dire dénuées de cultures. Une seule dérogation est possible : implanter une « jachère environnementale faune sauvage » fruit d'une entente nationale entre chasseurs et agriculteurs.

En 2008, en Isère, la chambre de l'agriculture et la fédération des chasseurs signent une convention de partenariat et bénéficient des subvention du conseil départemental. Grâce à elles, ils implantent des jachères environnementales à vocation mellifères.

En 2010 la PAC subit une nouvelle évolution réglementaire. Les agriculteurs ne doivent plus laisser de cultures à l'abandon en hiver mais systématiquement implanter un couvert agronomique limitant l'érosion et le lessivage des sols mais aussi l'apport d'engrais. Beaucoup de surfaces sont concernées par cette réforme et représentent pour les chasseurs une nouvelle opportunité de préservation de la faune .

Terre de Mr CHARMETANT Max, où abeilles, papillons et oiseaux ont passé un bel été, les chasseurs de l' ACCA DE PACT sont fiers d'y apporter leur contribution.

L'ENTRETIEN DES RIVES D'UN COURS D'EAU



**L'entretien régulier de la végétation est
une obligation qui
incombe au propriétaire d'une parcelle
riveraine d'un cour d'eau.**

(ARTICLE L215-14 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)